



## CONCOURS de Dictée 2014

### Règlement

#### Article 1er

Le concours est ouvert à toute classe qui aura fait parvenir son inscription régulière à la date fixée par l'ACIF.

#### Article 2

Les candidats devront être munis de leur stylo.

L'usage de dictionnaires ou de toute autre forme de référence orthographique est formellement interdit. Tout candidat qui y dérogerait serait exclu sur-le-champ du concours.

#### Article 3

Tout essai de collaboration avec un autre concurrent entraîne l'élimination définitive de la dictée de son auteur et de celui qui répondrait à une telle demande.

#### Article 4

Les copies ne doivent comporter aucun signe de reconnaissance, quel qu'il soit.

#### Article 5

Les corrections seront effectuées par un jury désigné à cet effet.

Les décisions du jury sont sans appel et les copies ne seront pas rendues aux participants.

#### Article 6

Les gagnants des concours précédents ne peuvent pas y participer.

Grille d'évaluation:

- pour un mot oublié ou rajouté : -1
- pour une faute de grammaire: -1
- pour une faute phonétique débouchant sur une faute de grammaire: -1
- pour une faute phonétique débouchant sur une faute d'usage: - 0,5
- pour la cédille oubliée ou rajoutée: - 0,5
- pour un nombre écrit en chiffres : - 0,5
- pour les accents/les majuscules/la ponctuation à partir de 4 fautes : - 0,5

**N.B.:** Une même faute de grammaire n'est comptée qu'une seule fois si elle est répétée plusieurs fois dans le cadre d'une phrase.

Une même faute d'usage n'est comptée qu'une seule fois si elle est répétée plusieurs fois dans le cadre du texte.